

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ ET CONDITIONS CONTRACTUELLES. DÉCLARATION RESPONSABLE DES UTILISATEURS

CONDITIONS GÉNÉRALES DE CONTRAT.

Les activités et les cours seront dispensés par des guides diplômés. Canyoning Pyrénées se réserve le droit d'annuler ou de modifier les activités pour des raisons météorologiques ou pouvant affecter la sécurité du groupe.

De même, il se réserve le droit d'exclusion en cas d'observation d'un comportement mettant en danger sa propre sécurité ou celle du groupe, manque de respect de l'environnement et des collègues sans impliquer le droit à remboursement.

Si un participant ne présente pas le niveau requis ou convenu, tant technique que physique, le guide pourra varier, si possible, l'itinéraire ou le programme pour s'adapter au niveau du participant. De même, le guide peut varier le programme en fonction des conditions météorologiques ou des conditions de montagne, ou des conditions du groupe afin de garantir la sécurité.

Les ratios guide/client seront maintenus en privilégiant les critères de sécurité Le participant a l'obligation d'informer le guide des éventuels problèmes de santé, allergies ou maladies cardiovasculaires avant d'engager toute activité. De même, vous vous engagez à ne pas être sous l'emprise d'alcool, de drogues et/ou de stupéfiants, ainsi que de tout autre médicament pouvant affecter votre capacité de réaction.

Le guide fournira une assurance accident quotidienne et une assurance responsabilité civil.

Le participant est responsable de son propre transport jusqu'au point de départ de l'activité convenu avec Canyoning Pyrenees, sauf accord contraire pour des activités spécifiques.

Selon disponibilité, Canyoning Pyrénées propose le transport et les photos.

Le contrat et la responsabilité affectent exclusivement les Guides et l'organisation de l'activité. La perte, la négligence ou la mauvaise utilisation du matériel, par le participant, contribué à l'activité (sauf usure logique ou cas de force majeure) sera à la charge du client et devra être payée. Vous pouvez demander une liste de prix des matériaux au bureau.

INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS

La réservation se fera par email ou par téléphone 100% du coût total de l'activité doit être payé avant le début de l'activité contractée. Les prix des activités sont en Euros et par personne, et incluent les prestations directes. Sauf mention expresse contraire, la contractualisation des prestations extérieures (Hôtels, gîtes, repas, transports, ...) sera à la charge du participant.

En ce qui concerne le nombre de participants : il devra être de 4 participants minimum pour valider une activité à la journée tel que le canyoning , la via ferrata.

Pour l'escalade le nombre minimum de participants requis est de 6 personnes pour une activité à la journée.

A partir de 7 participants pour une activité à la journée tel que le canyoning ou la via ferrata, les clients se verront proposer par canyoningpyrenees une réduction amenant le prix de la prestation à 65€ par personne.

Pour les enterrement de vie de jeune garçon ou fille (EVJG ou EVJF), canyoningpyrenees propose la gratuité pour le marié si le nombre de participants est supérieur à 7 personnes, ou une réduction du prix de la prestation de 5€ par personne.

En aucun cas les deux offres sont cumulables.

Pour les activités de demi journée canyoning, le nombre minimum de participants est de 5 pour pouvoir ouvrir une session.

Pour les activités de demi journée escalade, le nombre minimum de participants est de 6 pour pouvoir ouvrir une session.

Dans le prix de l'activité :

OUI il comprendra le matériel spécifique individuel et collectif de l'activité, l'assurance responsabilité civil et accident et la conduite d'un guide durant le développement de l'activité.

Ne sera pas inclus le matériel individuel/personnel du participant (chaussures, vêtements, nourriture, eau...).

Les photos et le transport seront offerts en cadeau selon disponibilité. Si pour une raison quelconque ce cadeau n'est pas disponible. le client n'aura droit à aucun type de dédommagement.

Dans chaque dossier technique sera précisé l'équipement personnel nécessaire que le client doit prévoir pour le développement de chaque activité.

POLITIQUE D'ANNULATION

Le client peut se retirer des services demandés ou contractés, ayant droit au remboursement des sommes versées, mais doit compenser les frais de gestion dans les montants décrits ci-dessous.

Il y aura une pénalité de 50% de la réservation de l'activité dans les 48 heures précédant l'activité.

La non-présentation du participant à la date et à l'heure indiquées ou l'annulation de l'activité 24 heures avant le début de celle-ci entraînera la perte totale des sommes prévues.

L'activité est considérée comme commencée lorsque le guide se présente au point de rendez-vous convenu. Si Canyoning Pyrénées décide d'annuler l'activité pour des raisons météorologiques ou de sécurité, ou parce que le nombre minimum de places (4 places) n'est pas atteint, le 100% du montant payé sera remboursé ou en accord avec le client, la activité sera reportée à une autre date.

Dès la confirmation de la réservation, le client assumera expressément l'intégralité des présentes Conditions Générales. Dans le cas où une personne enregistre une autre personne ou un groupe de personne pour une activité, cette dernière s'engage pour le groupe au respect des règles et Conditions Générales et contractuelles.